

EDITO**L'environnement au cœur de l'actualité**

par Guy Thomar

Depuis 2006, la question de la gestion des déchets occupe l'actualité en Guadeloupe : le Plan Départemental d'Élimination des Déchets Ménagers et Assimilés est en cours de révision par le Conseil Général. Le Conseil Régional, de son côté, élabore le Plan Régional d'Élimination des Déchets Dangereux. A la SOPIMAT aussi komba ka kontinye pour la récupération et le recyclage de matériaux acier. Nous savons que la tâche est difficile et que les solutions tardent à se mettre en place. Cependant, nous vous rappelons que la SOPIMAT tient sa benne à votre disposition : elle n'attend plus que vous !

**LA FEMME DE FER** Christiane BABOULLAL - SGSGM**L'acier au service de l'environnement**

Avant de créer une entreprise, il est souvent fort utile d'étudier le marché sur lequel on envisage de s'implanter. C'est l'exercice auquel s'est prêtée Mme BABOULLAL en 1993 en analysant les besoins des transporteurs de marchandises en matière de soudures. Sa conclusion ? Il y avait là un vrai potentiel vu l'absence d'offre en matière de remise en état des bennes et autres containers.

De là est née la SGSGM, Société Guadeloupéenne de Soudure Générale et Mécanique.



Mme BABOULLAL, depuis 1993, vous avez largement diversifié vos activités...

C.BABOULLAL : « Notre stratégie d'entreprise est basée sur 2 principes : la diversification d'une part et la protection de l'environnement d'autre part. C'est pourquoi nous avons développé une activité de fabrication de bennes pour camion et bennes à ordures en plus de notre activité initiale de rénovation / soudure.



Nos principaux clients dans ce domaine sont les mairies et les collectivités qui ont un fort besoin de bennes pour le transport de déchets et encombrements de toutes sortes. »

Mais ce n'est pas tout. Vous avez également créé un 3e pôle d'activité !

CB : « Comme nous avons également diversifié notre activité « protection de l'environnement » dans les services avec la location et la collecte des bennes, l'idée nous est venue d'aller plus loin encore dans ce domaine. Nous avons donc mis en place un service de nettoyage des sables de plages et des sites touristiques. »

Le personnel de la SGSGM est donc formé en conséquence ?

CB : « Nous sommes effectivement structurés pour répondre aux besoins de nos différents secteurs d'activité. L'équipe est composée de 2 personnes pour la gestion et l'administration, de 3 soudeurs, et de 5 personnes en charge de l'activité nettoyage. »



Quels sont vos besoins en acier ?

CB : « Nous travaillons essentiellement les poutrelles, les tôles noires ou galvanisées. Nous faisons également des essais avec des tôles creusabro, qui se durcissent en réponse à un environnement agressif. Leur



durée de vie est par ailleurs 5 fois supérieure à l'acier E24. »

Comme tous acteurs de la filière, vous avez du faire face aux hausses des prix de la matière première acier. Comment les gérez-vous ?

CB : « C'est très difficile car les clients ne comprennent pas de telles hausses. Nous ne pouvons pas les répercuter sur le prix de vente, c'est donc un manque à gagner. C'est également pour cela que nous diversifions nos activités. Parallèlement, nous devons faire valoir notre savoir-faire, notre valeur ajoutée en matière de soudure. Prenons le cas des bennes. Toutes nos soudures sont réalisées artisanalement sur toute la longueur avec un traitement spécifique tenant compte de l'agressivité de nos climats. Nous choisissons également les meilleurs aciers avec des tôles plus épaisses (4 ou 5 mm) que les bennes fabriquées en métropole. Nous sommes en plus très vigilants en matière de finition des soudures, de traitement anti-rouille et de peintures qui sont réalisées par nos soins. »

L'avenir selon vous est donc à la diversification...

CB : « Tout à fait. Nous avons d'ailleurs d'autres marchés en vue, comme celui du recyclage des produits électroménagers. »

L'acier vous laisse-t-il le temps de souffler ?

CB : « J'ai d'autres passions fort heureusement. Elles tournent autour de ma famille, de ma maison avec le jardinage et du tourisme. »

SGSGM

Impasse Lavotrier Z.I. de Jarry 97122 BAIE MAHAULT
Tél. : 0590269663

Dès qu'il est question de sécurité incendie, l'acier est partout présent

Les systèmes à ossatures intégrées

Des poutres métalliques mixtes, collaborant en flexion avec la dalle en béton, atteignent assez facilement une résistance d'une demi-heure au feu ISO.

Les éléments contribuant à améliorer la tenue au feu d'une telle structure sont en particulier :

- un facteur de massiveté faible, traduisant en réalité une épaisseur moyenne élevée des éléments de la structure ;
- un degré d'hyperstaticité élevé de la structure, autorisant des redistributions d'efforts internes avant l'apparition d'un mécanisme de ruine ;
- un niveau de chargement réduit pour un calcul à chaud : les surcharges telles que le vent, les équipements (ponts roulants) ne sont pas prises en compte ;
- la nature et le nombre de connecteurs.

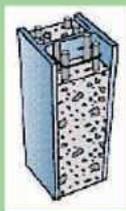


poutres.

Pour atteindre la prescription de résistance au feu requise, la dalle et les poutres métalliques doivent être collaborantes, propriété obtenue grâce aux gousins spécifiques au droit de chacune des

niques, présentant une excellente résistance aux sollicitations sismiques et une résistance au feu élevée. Le béton n'est alors pas uniquement considéré comme élément de protection. On doit faire collaborer, en calcul à froid comme à chaud, les deux matériaux. Cette solution permet de diminuer de façon significative la section des poteaux. Les poutres et poteaux en H ou I et les tubes remplis de béton peuvent conduire à des stabilités au feu de deux heures ou plus.

Profilés en H remplis de béton



Les profilés en H remplis de béton forment un système robuste qui permet d'obtenir une résistance au feu élevée. Le bétonnage peut se faire en usine ou sur le chantier.

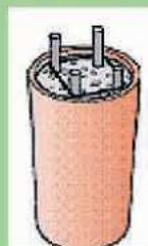
Profilés en H enrobés

Les structures enrobées ne nécessitent pas de traitement anti-feu. Toutefois, l'enrobage en béton augmente le poids mort. Les assemblages doivent être conçus de façon à permettre un enrobage complet des éléments métalliques par le béton. Cette solution est utilisée principalement pour les immeubles de grande hauteur.

Les sections peuvent être dimensionnées à froid comme sections mixtes reprenant des charges supérieures à celles de l'acier grâce au béton. Le béton peut également être considéré comme protection de l'acier contre le feu, sans action mixte. Les sections sont totalement ou partiellement enrobées, cette dernière solution permettant de laisser les ailes des profilés apparentes. Pour les sections totalement enrobées, une faible arma-

ture supplémentaire minimale est nécessaire afin d'éviter l'éclatement du béton.

Poteaux mixtes acier-béton en profils creux



La mixité conduit à diminuer les sections lors du calcul à froid par rapport à une structure acier ou béton seul. Les sections non armées ont une dimension minimale de 140 millimètres et une résistance au feu d'une demi-heure.

Des trous d'évents sont impératifs à chaque étage.

afin de permettre à la vapeur d'eau contenue dans le béton et produite sous l'effet de la chaleur de s'échapper. La résistance au feu des profils creux est notablement augmentée du fait de leur remplissage par du béton. Lors d'une élévation de température, la résistance de l'acier diminue et les charges sont progressivement transmises au noyau de béton. Tout éclatement du béton est empêché par les parois du profil creux. La mise en place d'armatures longitudinales augmente la résistance à froid à la flexion et aux efforts normaux tout en améliorant la résistance au feu. Au cas où la résistance au feu inhérente ne suffirait pas, une protection extérieure peut être appliquée.

Dossier réalisé en partenariat avec l'Office Technique d'Utilisation de l'Acier (www.otua.org)

PORTRAIT

Nelly DARIUS – Une aide comptable au contact des clients



Nelly, voilà déjà 7 ans que vous êtes à la SOPIMAT. Quel a été votre parcours auparavant ?

Nelly DARIUS : « J'ai tout d'abord suivi une formation de comptabilité. Une fois celle-ci terminée, comme tout le monde, je me suis mise à la recherche d'un travail. Et c'est au travers de l'agence d'insertion que j'ai été mise en contact avec la SOPIMAT qui recherchait alors son assistante comptable. Après

une série de test et des entretiens, j'ai décroché le poste. »

Quelles sont vos fonctions ?

ND : « Mon rôle principal est d'assurer le suivi comptable de base de la société : saisie facture, saisie règlement, rapprochement bancaire, déclaration de TVA, tâches administratives ... Cependant depuis 2 ans, j'ai de nouvelles fonctions : je m'occupe des relances clients. J'apprécie particulièrement le contact avec les clients avec qui j'ai de très bonnes relations. J'ajoute que c'est très formateur : à titre personnel cela m'a permis de mieux les connaître, de développer une relation de confiance. Nous avons toujours su trouver ensemble un compromis et à travers cette fonction, j'ai découvert en moi une capacité relationnelle que je ne soupçonnais pas. »

Comment voyez-vous la SOPIMAT ?

ND : « C'est une entreprise où l'on se sent

bien. Il y a une bonne équipe et les relations sont excellentes. Ce qui est important, c'est de pouvoir discuter et être écouté. C'est ainsi que peuvent être réglés les tracas éventuels que nous sommes amenés parfois à rencontrer. Selon moi, la SOPIMAT est une entreprise où l'on apprend chaque jour, tant sur le plan personnel que sur le plan professionnel. »

Avez-vous une passion ou des hobbies ?

ND : « Ma passion, c'est la musique ! J'écoute énormément de musique et je suis assez éclectique dans ce domaine, même si j'écoute en priorité des musiques caribéennes. Et puis, côté loisirs, il y a aussi la lecture et le jardinage ! »